

Conseil supérieur de l'éducation

Rapport
annuel
1995-1996

E3S9
A1
1995/96
QCSE

Conseil supérieur de l'éducation

**Rapport
annuel
1995-1996**



Le contenu de cette publication a été rédigé par
le Conseil supérieur de l'éducation

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1500-D, boulevard Charest Ouest
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

Dépôt légal — 1996
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-12763-7
ISSN 5923-4108

© Gouvernement du Québec

Tous droits réservés pour tous pays.
La reproduction par quelque procédé que ce soit
et la traduction même partielles, sont interdites
sans l'autorisation des Publications du Québec.

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

Conformément à la loi (L.R.Q., c. C-60, article 14.1), je vous transmets le rapport annuel des activités du Conseil supérieur de l'éducation pour l'année 1995-1996.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La ministre de l'Éducation

Pauline Marois

Québec, novembre 1996

Madame Pauline Marois
Ministre de l'Éducation
Hôtel du gouvernement
Québec

Madame la Ministre,

Conformément à la loi (L.R.Q., c. C-60, article 14.1), je vous présente le rapport annuel des activités du Conseil supérieur de l'éducation pour l'année 1995-1996.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La vice-présidente du Conseil

Judith Newman

Sainte-Foy, novembre 1996

Table des matières

- 1. Présentation du Conseil supérieur de l'éducation 9**

- 2. Activités du Conseil en 1995-1996 13**
 - 2.1 Le Conseil 13
 - 2.2 Les commissions 15
 - 2.3 Les comités confessionnels 17
 - 2.4 Les études et la recherche 19
 - 2.5 Les communications 19

- 3. Ressources humaines et financières 21**
 - 3.1 Composition du Conseil, des comités et des commissions 21
 - 3.2 Le Secrétariat 30
 - 3.3 Ressources financières 31

1. Présentation du Conseil supérieur de l'éducation

«C'est au Conseil supérieur de l'éducation que reviendra surtout la responsabilité de maintenir le système d'enseignement en contact avec l'évolution de la société et celle d'indiquer les changements à opérer et d'inspirer des plans à long terme.» (Commission royale d'enquête sur l'enseignement, Rapport, t. I, 1963, no 176, p. 107).

Le Conseil supérieur de l'éducation a été créé en 1964, en même temps que le ministère de l'Éducation, mais par une loi distincte qui confirme son autonomie. Le mandat de l'organisme couvre l'ensemble de la mission éducative gouvernementale. Il comprend prioritairement l'éducation institutionnelle de la maternelle à l'enseignement supérieur et à l'éducation des adultes, mais peut s'étendre aussi à l'éducation extrascolaire.

L'organisme est constitué de plusieurs instances. Il comprend :

- le Conseil même, qui doit préparer un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur l'état et les besoins de l'éducation, en plus d'adresser des avis au ministre de l'Éducation ;
- deux comités confessionnels — le Comité catholique et le Comité protestant — qui, en plus d'être chargés de faire des recommandations au Conseil, au ministre de l'Éducation sur toute question relevant de leur compétence, ont des devoirs et des pouvoirs spécifiques dans leur secteur respectif ;
- cinq commissions, qui assistent le Conseil dans ses travaux sur l'état et les besoins de l'éducation dans les différents ordres ou secteurs de l'enseignement, à savoir :
 - la Commission de l'enseignement primaire ;
 - la Commission de l'enseignement secondaire ;
 - la Commission de l'enseignement collégial ;
 - la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires ;
 - la Commission de l'éducation des adultes.

Les membres du Conseil supérieur de l'éducation, de ses comités et de ses commissions sont institués, selon les articles 94, 95 et 96 de la Loi sur l'instruction publique, visiteurs pour toutes les écoles publiques du Québec avec "le droit de recevoir gratuitement communication des résolutions, règlements et autres documents de la commission scolaire qui peuvent être communiqués par application des chapitres II et III de la Loi sur l'accès aux

documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels" (L.R.Q., chapitre I-14).

Le Conseil

Le Conseil compte vingt-quatre (24) membres, dont au moins seize (16) doivent être de foi catholique, au moins quatre (4) doivent être de foi protestante et au moins un (1) doit n'être ni de foi catholique ni de foi protestante. De ce nombre, vingt-deux (22) sont nommés par le gouvernement, les deux (2) autres étant les personnes élues à la présidence des Comités catholique et protestant. Le sous-ministre de l'Éducation et les deux sous-ministres associés sont d'office membres adjoints du Conseil, mais sans droit de vote.

Les membres nommés par le gouvernement le sont pour un mandat de quatre (4) ans, à moins qu'ils ne complètent des mandats non terminés. Leur mandat ne peut être renouvelé qu'une seule fois.

Le gouvernement désigne, parmi les membres du Conseil, un président ou une présidente et un vice-président ou une vice-présidente ; l'un ou l'une doit être de foi catholique, l'autre, de foi protestante.

La *Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation* précise le mandat de l'organisme de la façon suivante :

«Le Conseil doit :

- donner son avis au ministre de l'Éducation sur les règlements que celui-ci est tenu de lui soumettre ;
- donner son avis au ministre de l'Éducation sur toute question de sa compétence qu'il lui soumet ;
- transmettre annuellement au ministre de l'Éducation, qui le communique à l'Assemblée nationale, un rapport sur l'état et les besoins de l'éducation.»

«Le Conseil peut :

- solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et suggestions du public, en matière d'éducation ;
- soumettre au ministre de l'Éducation des recommandations sur toute question de sa compétence concernant l'éducation ;
- faire effectuer les études et recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à la poursuite de ses fins ;

— édicter pour sa régie interne des règlements qui sont soumis à l'approbation du gouvernement.»

Le ministre de l'Éducation est chargé d'appliquer la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation. C'est donc à lui que le Conseil doit transmettre annuellement son rapport sur ses activités et son rapport sur l'état et les besoins de l'éducation, afin qu'il les dépose à l'Assemblée nationale.

Les comités catholique et protestant

Chacun de ces deux (2) comités est composé de quinze (15) membres.

Le Comité catholique compte un nombre égal de personnes représentant les autorités religieuses catholiques, les parents et les éducateurs ou éducatrices. Les personnes représentant les autorités religieuses sont nommées par l'Assemblée des évêques du Québec; les autres sont nommées par le gouvernement sur la recommandation du Conseil supérieur de l'éducation, agréée par l'Assemblée des évêques.

Le Comité protestant est composé de personnes représentant les confessions protestantes, les parents et les éducateurs ou éducatrices. Ces personnes sont nommées par le gouvernement sur la recommandation du Conseil supérieur de l'éducation.

À moins qu'ils ne complètent un mandat non terminé, les membres sont nommés pour un mandat de trois (3) ans, renouvelable une seule fois.

Les sous-ministres associés pour la foi catholique et pour la foi protestante sont d'office membres adjoints du Comité catholique ou du Comité protestant, selon le cas, sans toutefois avoir droit de vote.

Chaque comité nomme l'un de ses membres à la présidence. La personne désignée devient alors membre du Conseil supérieur de l'éducation.

Les comités confessionnels sont chargés de :

- édicter des règlements pour reconnaître les établissements d'enseignement comme catholiques ou protestants et pour assurer leur caractère confessionnel;
- reconnaître comme catholiques ou protestants, selon le cas, les établissements d'enseignement et révoquer au besoin cette reconnaissance;
- édicter des règlements sur les conditions de qualification du personnel qui dispense les enseignements ou les services précités;
- approuver, pour l'enseignement moral et religieux catholique ou protestant, les programmes d'études, les guides pédagogiques scolaires, les manuels et le matériel didactique;
- approuver, pour l'animation pastorale catholique ou l'animation religieuse protestante, les répertoires d'objectifs et les guides afférents;

— faire au Conseil et au ministre de l'Éducation, des recommandations sur toute question de leur compétence.

Ces comités peuvent :

- donner au ministre de l'Éducation un avis, au point de vue moral et religieux, sur les programmes, les manuels scolaires, le matériel didactique qu'il adopte ou approuve pour l'enseignement autre que l'enseignement moral et religieux;
- recevoir et entendre les requêtes et suggestions des associations, des institutions et de toute personne sur toute question relevant de leur compétence;
- faire effectuer les études et recherches qu'ils jugent nécessaires ou utiles à la poursuite de leurs fins;
- édicter pour leur régie interne des règlements qui sont soumis à l'approbation du gouvernement.

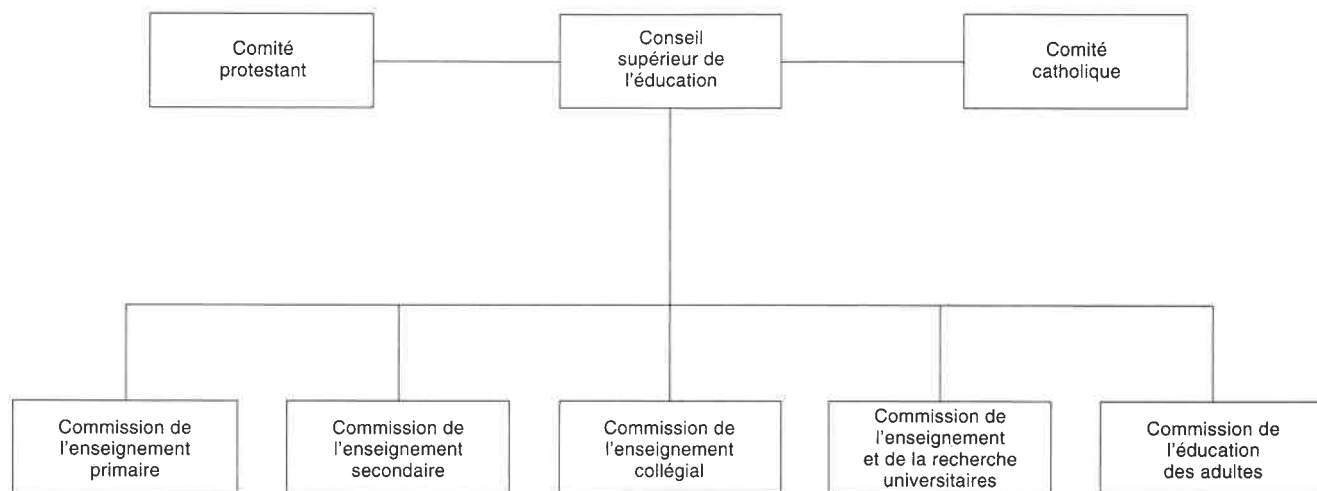
Les commissions

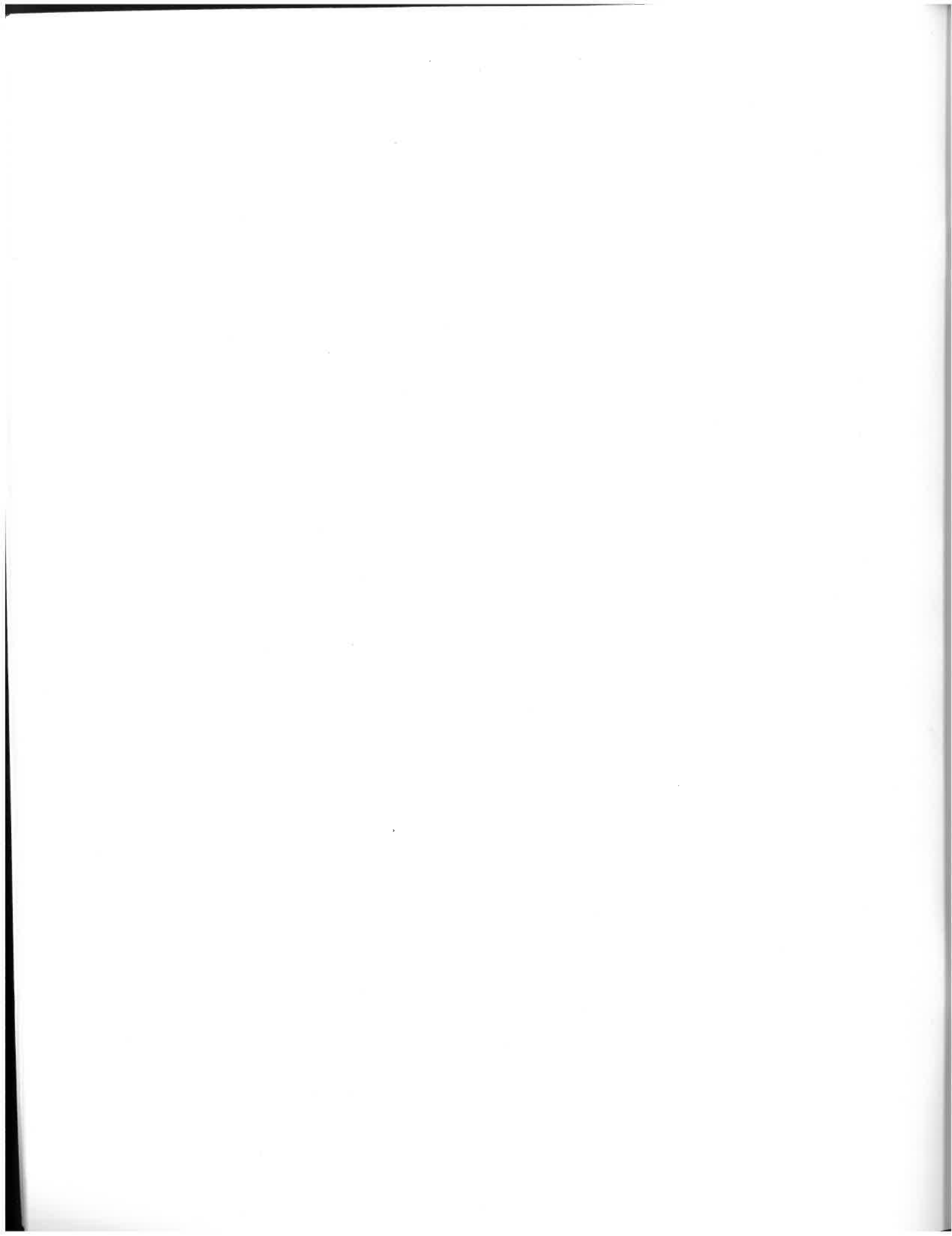
Chacune des cinq (5) commissions est composée de neuf (9) à quinze (15) membres, y compris le président ou la présidente.

Les membres des commissions sont nommés par le Conseil après consultation des institutions et des organismes intéressés à l'enseignement dans le secteur visé. Leur mandat est de trois (3) ans et n'est renouvelable qu'une seule fois consécutivement. Le Conseil désigne parmi ses membres une personne à la présidence de chacune de ses commissions.

Les commissions sont chargées de faire au Conseil des suggestions relatives à leur secteur particulier.

Le Conseil supérieur de l'éducation





2. Activités du conseil en 1995-1996*

2.1 Le Conseil

Du 1^{er} septembre 1995 au 31 août 1996, le Conseil a tenu douze réunions totalisant vingt-huit sessions**.

À ces réunions s'est ajoutée l'assemblée plénière annuelle qui a regroupé, le 1^{er} juin 1996, les membres du Conseil, des comités confessionnels et des commissions, ainsi que plusieurs membres du personnel permanent du secrétariat. Les travaux de cette assemblée plénière ont porté, cette année, sur le rapport annuel 1996-1997 sur l'état et les besoins de l'éducation, lequel a pour thème «L'insertion socioprofessionnelle».

Le Conseil a procédé, au cours de l'année, à l'adoption de neuf avis***.

Avis du Conseil adoptés en 1995-1996*

Des conditions de réussite au collégial	434 ^e réunion 21 sept. 1995
Pour la réforme du système éducatif	434 ^e réunion 22 sept. 1995
La Réussite à l'école montréalaise : une urgence pour la société québécoise	435 ^e réunion 26 oct. 1995
Pour un développement intégré des services éducatifs à la petite enfance : de la vision à l'action	439 ^e réunion 29 févr. 1996
Pour un accès réel des adultes à la formation continue	440 ^e réunion 1 ^{er} mars 1996
La Création d'un établissement public d'enseignement collégial dans le sud de Lanaudière	441 ^e réunion 11 avril 1996
Le Financement des universités	441 ^e réunion 11 avril 1996
Contre l'abandon au secondaire : rétablir chez les jeunes l'appartenance scolaire	443 ^e réunion 5 juin 1996
L'Intégration scolaire des élèves handicapés et en difficulté	445 ^e réunion 22 août 1996

* Année d'activité du Conseil, laquelle s'étend du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante et ne correspond pas à l'année financière gouvernementale.

** Une session comprend une demi-journée dont la durée minimum est de deux heures.

*** On peut obtenir un exemplaire de ces avis en s'adressant au secrétariat à l'administration du Conseil supérieur de l'éducation.

Comité du rapport annuel

En plus du présent rapport d'activités, le Conseil doit présenter au ministre de l'Éducation, qui le transmet à l'Assemblée nationale, un rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation. Le rapport annuel de cette année porte sur le partage des pouvoirs et des responsabilités en éducation.

Le comité responsable de l'élaboration de ce rapport s'est réuni à neuf reprises pour un total de dix-neuf sessions. Le Conseil lui-même a consacré plusieurs séances de travail à l'étude du thème retenu.

Ce comité était composé des personnes suivantes :

- M. Paul Lagacé, président du comité, membre du Conseil ;
- Mme Madeleine Aubert Croteau, membre du Conseil ;
- M. Jean Gagnon, membre du Conseil ;
- M. Jean Cadieux, membre de la Commission de l'enseignement primaire ;
- M. Yves Saint-Maurice, membre de la Commission de l'enseignement secondaire ;
- Mme Lucette Mailhot, membre de la Commission de l'éducation des adultes ;
- M. John Keyes, membre de la Commission de l'enseignement collégial ;
- M. Michel Robillard, membre de la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires.
- M. Arthur Marsolais, secrétaire, assisté de Mme Diane Duquet.

La réflexion du comité s'est enrichie des échanges qui ont eu lieu sur le thème du partage des pouvoirs et responsabilités et du partenariat, lors d'une journée de consultation tenue par le Conseil auprès des milieux de l'éducation de la région de l'Outaouais. Le comité a aussi rencontré le porte-parole de la Fédération québécoise des directeurs d'école, M. Guy Lessard, et de nombreux interlocuteurs et interlocutrices œuvrant en milieu universitaire : M. François Tavenas (Université McGill) ; M. Jack Lightstone (Université Concordia) ; M. Alain Caillé (Université de Sherbrooke) ; Mme Céline Saint-Pierre (Université du Québec à Montréal) ; M. Jacques Racine (Université Laval) ; Mme Irène Cinq-

Mars (Université de Montréal); M. Guy Massicotte (Université du Québec). Le Conseil a également organisé une table ronde en invitant M. Bernard Shapiro, recteur de l'Université McGill, M. Alain Lallier, directeur général du cégep du Vieux-Montréal et M. Robert Petrelli, professeur à l'Université du Québec à Montréal. Enfin, le comité a pu s'appuyer sur les travaux de recherche réalisés par M. Arthur Marsolais et par Mme Diane Duquet, et compter sur la collaboration de Mme Nicole Moreau et de M. Claude Beauchesne, du Service des études et de la recherche.

Le rapport comporte sept chapitres. Après un tour d'horizon des enjeux actuels du partage des pouvoirs et responsabilités, il aborde l'arrière-plan historique de la question. Il élabore ensuite le thème dans la perspective des établissements : écoles, collèges, universités. Il l'aborde en second lieu du point de vue des instances intermédiaires de décision et de gestion entre l'État et les établissements, particulièrement sur le plan des régions. Il traite enfin du rôle et des responsabilités de l'État en fonction d'un partage des pouvoirs et responsabilités repensé.

Comité sur l'école montréalaise

Ce comité a achevé les travaux entrepris l'année précédente en vue de dresser le portrait de l'enseignement primaire et secondaire aux jeunes dans l'île de Montréal, d'explicitier l'enjeu qui en découle pour cette région et pour l'ensemble de la société québécoise et de proposer des orientations et des voies d'action en conséquence.

Le comité était composé des personnes suivantes :

- M. Paul Inchauspé, président du comité et membre du Conseil ;
- M. Michel Jean-Baptiste, enseignant à la commission scolaire Baldwin-Cartier ;
- Mme Danièle Mallette, directrice de l'école primaire Saint-Pierre-Claver (CECM) et membre de la Commission de l'enseignement primaire ;
- Mme Nancy Neamtan, directrice du Regroupement pour la relance du sud-ouest de Montréal (RESO) ;
- M. Maurice Poirier, ex-directeur général de la commission scolaire Jérôme-Le Royer et responsable de la Fondation pour la lutte au décrochage scolaire du Conseil scolaire de l'île de Montréal ;
- Mme Marie-Édith Trudel, présidente du Conseil d'administration des maisons de jeunes ;
- M. Michel de Celles, secrétaire du comité et coordonnateur du dossier.

En octobre 1995, le projet d'avis a été soumis au Conseil qui l'a adopté sous le titre «*La Réussite à l'école montréalaise : une urgence pour la société québécoise*». La diffusion de cet avis s'est accompagnée de la publication d'une étude statistique réalisée par M. Gilbert Moisan, du Service des études et de la recherche. Le document s'intitule *L'école montréalaise et son milieu : quelques points de repère*.

Comité sur les services éducatifs à la petite enfance

C'est après l'examen d'une étude exploratoire réalisée par son Service des études et de la recherche sur les services éducatifs à la petite enfance que le Conseil a résolu d'élaborer un avis sur ce thème et d'en confier la préparation à un comité composé des membres suivants :

- M. Guy Côté, membre du Conseil et président du comité ;
- Mme Véronique Brisson, enseignante au préscolaire à la commission scolaire de Lévis ;
- M. Richard Cloutier, professeur en psychologie à l'Université Laval ;
- Mme Marie Gervais, enseignante au préscolaire à la commission scolaire des Chênes ;
- Mme Ellen V. Jacobs, professeure en éducation à l'Université Concordia ;
- Mme Carole Lavallée, professeure en techniques d'éducation en services de garde à l'enfance au cégep du Vieux-Montréal.
- Mme France Picard, secrétaire du comité et coordonnatrice du dossier.

Ont collaboré à la recherche Mme Ruth Rose, professeure en sciences économiques à l'Université du Québec à Montréal, Mme Diane Richard, assistante de recherche, et Mme Susanne Fontaine, coordonnatrice du Service des études et de la recherche du Conseil.

La problématique du dossier faisait état de la complexité et de la multitude des organismes intervenant auprès des jeunes enfants, des mutations sociales qui ont pénétré le vécu des familles, de l'état de sous-développement des services de garde et des services préscolaires, ainsi que des conséquences à long terme des retards de développement chez les jeunes enfants. Conformément au mandat qui lui avait été confié, le comité s'est appliqué, en s'appuyant sur les données colligées lors de l'étude exploratoire, à éclairer les liens de coresponsabilité unissant les familles et l'État en matière d'éducation des jeunes enfants, à réfléchir sur les besoins actuels et futurs en rapport avec les services disponibles, à explorer les avenues visant à instaurer une véritable

continuité éducative à la petite enfance, à baliser l'intervention éducative à la petite enfance et à repérer les exigences de qualité.

De septembre 1995 à janvier 1996, le comité s'est réuni quatre fois. Un rapport d'étape a été présenté au Conseil en décembre 1995.

Adopté en mars 1996, l'avis comprend des recommandations sur les modalités de développement des services éducatifs à la petite enfance et sur l'arrimage et la maîtrise d'œuvre de ces services.

Comité sur la création d'un établissement public d'enseignement collégial dans le sud de Lanaudière

Le 13 février 1996, la ministre de l'Éducation demandait l'avis du Conseil sur la création d'un cégep autonome à L'Assomption, en rendant publique la section collégiale du collège de L'Assomption. Le Conseil a confié le mandat de préparer la réponse à cette demande d'avis à un comité composé des personnes suivantes :

- Mme Judith Newman, vice-présidente du Conseil et présidente du comité ;
- M. Bernard Martel, membre du Conseil et enseignant au cégep de l'Abitibi-Témiscamingue ;
- M. Michel Toussaint, directeur général du cégep de La Pocatière ;
- M. Jocelyn Vallée, directeur général du cégep de Sherbrooke.

Pour la recherche et la rédaction, le comité a pu compter sur l'assistance de Mme Claudine Audet du Service des études et de la recherche, de Mme Renée Carpentier, coordonnatrice de la Commission de l'enseignement collégial et de M. Jean Proulx, secrétaire du Conseil.

Le comité a rencontré l'ensemble des organismes intéressés, documenté du mieux qu'il pouvait l'intervention du Conseil et analysé les données que la ministre de l'Éducation a mises à sa disposition. Il a également pris acte d'informations, de positions et de commentaires rendus publics dans les journaux.

Le Conseil a transmis son avis à la ministre de l'Éducation dans les délais qui lui avaient été impartis, soit à la fin d'avril 1996.

Autres travaux

Le Conseil a pensé qu'il pourrait être utile, en 1995-1996, de «condenser» dans un avis les principaux diagnostics qu'il a posés, les orientations qu'il a proposées et les actions prioritaires qu'il a suggérées pour améliorer le système d'éducation, depuis huit ou neuf années, dans ses divers avis et rapports. Aussi a-t-il demandé à son secrétariat d'élaborer un projet d'avis en ce sens.

Préparé par Mme Susanne Fontaine, coordonnatrice du Service des études et de la recherche, et par M. Jean Proulx, secrétaire du Conseil, avec la collaboration des coordonnateurs et coordonnatrices des commissions et des agentes et agents de recherche, le projet d'avis a été soumis au Conseil en septembre 1995 et adopté sous le titre «*Pour la réforme du système éducatif. Dix années de consultation et de réflexion*».

Le Conseil envisage cet avis à la fois comme un outil de référence pour les organismes d'éducation et les citoyens et citoyennes intéressés, et comme sa contribution particulière au débat démocratique suscitée par la tenue des États généraux sur l'éducation. Le document comprend trois chapitres. Le premier traite de ce que le Conseil reconnaît comme les fondements mêmes de toute amélioration ou de tout renouveau du système d'éducation. Le deuxième signale certains coups de barre à donner qui touchent un aspect ou l'autre du système d'éducation, au-delà d'un ordre d'enseignement particulier. Le troisième concerne les diagnostics les plus importants et des actions prioritaires, pour chaque ordre ou secteur d'enseignement.

2.2 Les commissions

Commission de l'enseignement primaire

La Commission de l'enseignement primaire a tenu, en 1995-1996, cinq réunions totalisant quinze sessions.

Au cours de cette année, la Commission a poursuivi et mené à terme les travaux qu'elle avait entrepris en 1994-1995 sur l'intégration des élèves handicapés et en difficulté. À l'aide du Service des études et de la recherche, elle a tracé le portrait de l'effectif et des ressources actuels et a cherché à comprendre les raisons des pratiques des milieux scolaires sur le plan de l'intégration totale ou partielle de ces élèves : succès et difficultés rencontrés, croyances du personnel, irritants liés au mode de financement des services, enjeux éthiques sous-jacents. Puis elle a tenté d'identifier les voies d'action à privilégier pour poursuivre les visées de la politique ministérielle mais d'une façon qui prenne davantage en compte les caractéristiques inhérentes au système scolaire lui-même, c'est-à-dire enseignement collectif de masse, diminution des ressources spécialisées dans les écoles ordinaires et manque de préparation du personnel scolaire.

Pour élaborer cet avis, la Commission a reçu des experts en adaptation scolaire et des représentants ou représentantes d'organismes intéressés à ces questions. Elle a également visité des écoles dotées de divers modèles organisationnels et interrogé plu-

sieurs types de personnel scolaire : enseignantes et enseignants, directions d'école, personnel professionnel et personnel de soutien. Elle a aussi rencontré des parents d'élèves en difficulté ou non et une dirigeante d'organisme communautaire offrant des services d'aide aux élèves en difficulté. Enfin, la Commission a pu s'appuyer sur des travaux de recherche réalisés par la coordonnatrice, Mme Josée Roy, avec la collaboration de M. Jean Lamarre, agent de recherche, et la collaboration d'appoint de M. Claude Beauchesne.

Un projet d'avis a été soumis à l'approbation du Conseil en août 1996. Adopté, cet avis sur l'intégration des élèves handicapés et en difficulté sera rendu public au cours de l'automne. La Commission de l'enseignement primaire se penchera l'an prochain sur le thème des services complémentaires à l'enseignement. Ces services étant durement touchés par les compressions budgétaires actuelles, il y a lieu de se demander s'ils font toujours partie de la mission de l'école et, dans l'affirmative, comment on peut les préserver, en améliorer l'efficacité et les articuler davantage au travail des enseignantes et des enseignants.

Commission de l'enseignement secondaire

Au cours de l'année 1995-1996, la Commission de l'enseignement secondaire a tenu cinq réunions totalisant dix-neuf sessions.

En 1995-1996, la Commission a poursuivi et terminé ses travaux sur la problématique de l'abandon scolaire. Ce thème ayant fait l'objet, précédemment, de nombreux travaux, la Commission a commencé par porter un regard critique sur les taux d'abandon avancés et sur les méthodes de calcul utilisées. Elle a également examiné les facteurs mis de l'avant pour expliquer l'abandon ainsi que les réponses apportées pour le contrer. Cet examen lui a permis d'identifier sur quels facteurs, à son avis, il conviendrait d'agir prioritairement et quelles réponses seraient les plus appropriées. Elle a particulièrement relié facteurs et réponses à un concept intégrateur, celui d'appartenance, qu'elle définit comme le degré d'adaptation et d'adhésion de l'élève à l'égard de l'institution et du projet scolaires.

Pour mener à bien ses travaux, la Commission a rencontré trente-huit personnes œuvrant dans les milieux scolaires et extrascolaires. Dix-sept écoles ont également été visitées ; au cours de ces visites, plus de sept cents personnes ont été entendues, parmi lesquelles des membres de la direction, du personnel enseignant, du personnel professionnel et des élèves. La Commission a pu aussi compter, pour la recherche, sur la collaboration d'appoint de M. Claude Beauchesne.

Adopté par le Conseil en juin 1996, cet avis sur l'abandon scolaire sera rendu public au cours de l'automne.

Commission de l'enseignement collégial

La Commission de l'enseignement collégial a tenu, au cours de l'année 1995-1996, cinq réunions totalisant dix sessions.

En septembre 1995, la Commission a mis fin à un premier mandat qui a conduit à l'adoption par le Conseil d'un avis au ministre de l'Éducation intitulé «*Des conditions de réussite au collégial. Réflexion à partir de points de vue étudiants*». S'étant prioritairement inspiré de points de vue étudiants, le Conseil met notamment en relief cinq conditions prépondérantes de réussite. C'est ainsi qu'il aborde plus particulièrement le soutien au choix vocationnel, l'entraide entre pairs, l'intégration des apprentissages scolaires et extrascolaires, la gestion du temps scolaire, ainsi que la contribution pédagogique et institutionnelle du personnel enseignant.

Pour la recherche, la Commission a pu compter sur l'assistance de Mme Renée Carpentier, coordonnatrice de la Commission, et de Mme Hélène Pinard, du Service des études et de la recherche, avec la collaboration d'appoint de Mme Monique Ouellet, pigiste.

Par la suite, en décembre, la Commission a reçu du Conseil son second mandat portant cette fois sur le thème de la pratique professionnelle enseignante. Plus particulièrement, le Conseil demandait alors à la Commission d'aborder la question sous l'angle de l'évolution et des changements souhaités dans la pratique professionnelle enseignante, en réponse aux besoins actuels et futurs de l'enseignement collégial, et ce, dans une perspective de réussite éducative, de reconnaissance et d'utilisation du plein potentiel des ressources enseignantes. La Commission s'est donc engagée dans une réflexion qui vise non seulement à identifier, avec les acteurs scolaires notamment, les changements opportuns, mais aussi les conditions essentielles de réalisation, tant pour le secteur préuniversitaire que pour le secteur technique.

Ce nouveau mandat s'inscrit dans la suite des travaux réalisés par le Conseil, en particulier dans la foulée de son rapport annuel de 1990-1991 consacré à la profession enseignante et où le Conseil faisait notamment la promotion d'un nouveau professionnalisme collectif. Après avoir abordé la question sous un angle systémique, la Commission de l'enseignement collégial cherche maintenant, entre autres objectifs, à circonscrire plus opérationnellement ce professionnalisme collectif en milieu collégial.

Jusqu'à maintenant, les travaux ont donné lieu à des revues de la littérature et à plusieurs consultations auprès d'acteurs scolaires enseignants et non enseignants. Un premier rapport d'étape a été déposé au Conseil en mai 1996, un deuxième est prévu pour l'automne. Au printemps 1997, la Commission devrait déposer son projet d'avis au Conseil.

Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires

Au cours de l'année 1995-1996, la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires a tenu cinq réunions totalisant dix sessions.

Les travaux de la Commission ont essentiellement consisté à préparer un projet d'avis sur le financement des universités. Pour nourrir sa réflexion, elle a procédé à l'analyse de l'information pertinente et a consulté divers intervenants du milieu universitaire et des personnes ayant un intérêt pour le sujet traité. La Commission a soumis deux rapports d'étape et un projet d'avis au Conseil qui l'a adopté à sa séance d'avril 1996.

Outre Mme Louise Clermont, coordonnatrice de la Commission, ont collaboré à la recherche Mme France Picard, M. Gilbert Moisan et Mme Nicole Moreau, du Service des études et de la recherche.

L'avis du Conseil fournit des indications sur les tensions perceptibles au Québec à propos du financement des universités et sur les tendances repérées dans d'autres pays. Il sert à décrire les grands axes du financement des universités québécoises, donnant ainsi l'occasion non seulement d'en comprendre les modalités et leur évolution et de faire certaines comparaisons avec ce qui se passe ailleurs, mais aussi de dégager les principaux enjeux qui deviennent de plus en plus évidents au Québec même. Enfin, il contient les positions étayées du Conseil sur l'un ou l'autre aspect du financement universitaire ainsi que les recommandations qu'il adresse aux gouvernants ou au milieu universitaire.

Commission de l'éducation des adultes

Au cours de l'année 1995-1996, la Commission de l'éducation des adultes a tenu six réunions totalisant douze sessions et elle a participé à une tournée de consultation auprès d'organismes nationaux à la fin de novembre 1995.

Durant l'automne et l'hiver, la Commission a poursuivi sa réflexion sur le thème de la «formation continue». Elle avait reçu du Conseil un mandat qui comportait trois volets: une description de l'actuel système public d'éducation des adultes, une analyse critique de la situation présente à partir d'une représentation d'un système public de formation continue et d'une évaluation sommaire des caractéristi-

ques des adultes et de leurs besoins et, enfin, des propositions d'orientation et des conditions à mettre en place pour un système public de formation continue.

Durant ses travaux, la Commission de l'éducation des adultes a pu compter, pour la recherche, sur la collaboration de M. Gilles Sénéchal, coordonnateur de la Commission, de M. Gilbert Moisan et de Mme Nicole Moreau, du Service des études et de la recherche.

Les principales conclusions de l'analyse critique et les propositions d'orientations ont été soumises aux responsables d'organismes nationaux lors d'une tournée de consultation qui s'est déroulée à la fin de novembre 1995. Ces consultations ont servi à mettre au point le projet d'avis qui a été adopté par le Conseil en mars 1996. L'avis intitulé « *Pour un accès réel des adultes à la formation continue* » a été rendu public en mai 1996.

Depuis, le Conseil a résolu d'inscrire le thème de la formation en entreprise à son programme d'activités et d'en confier l'étude à sa Commission de l'éducation des adultes. La Commission a donc reçu pour mandat de procéder à l'examen des pratiques actuelles en matière de formation en entreprise, de faire valoir les conditions essentielles de son développement et de proposer des voies d'action et des moyens en vue de soutenir les entreprises et les autres organisations dans leurs activités de formation pour que les adultes en retirent les bénéfices souhaités et pour mieux répondre à leurs besoins.

2.3 Les comités confessionnels

Comité catholique

• Réunions

Le Comité catholique a tenu huit réunions totalisant dix-neuf sessions. Il a également participé aux deux sessions de travail de l'assemblée plénière du Conseil supérieur de l'éducation. De plus, les membres ont tenu des rencontres en sous-comités ou groupes de travail.

• Relations avec divers organismes ou milieux

Au cours de l'année, le Comité catholique ou certains membres agissant en sous-comité ont été en contact avec divers organismes ayant des liens avec l'éducation chrétienne en milieu scolaire, notamment: l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires; le Comité épiscopal de l'éducation; l'Assemblée des directrices et directeurs diocésains d'éducation; l'Association québécoise des conseillères et des conseillers au service de l'édu-

cation chrétienne; la Conférence de la pastorale scolaire; l'Association québécoise des professeurs de morale et de religion; l'Association canadienne des administrateurs et administratrices scolaires; l'Association des parents catholiques du Québec; l'Association des cadres scolaires anglo-catholiques; la Provincial Association of Teachers of Ethics and Religion; la Provincial Association of Catholic Teachers. Ces contacts ont eu lieu de diverses manières, soit par la participation à des journées d'études, des rencontres ou échanges avec des représentantes et représentants de l'un ou l'autre de ces organismes, soit par des échanges de documents et de correspondance.

De plus, le président du Comité a accepté l'invitation à prononcer diverses allocutions et à rencontrer certains groupes de personnes. Il a participé au lancement des travaux de la Commission des États généraux sur l'éducation et a été invité à commenter l'actualité eu égard à l'éducation chrétienne à diverses tribunes, dont *Dimanche Magazine*. Il a prononcé des conférences, notamment à l'Université du Québec à Rimouski, à la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec ainsi que dans plusieurs régions du Québec et il a rencontré la ministre de l'Éducation, Mme Pauline Marois. Il a également fait connaître les vues du Comité relativement au projet d'établissement de commissions scolaires linguistiques au Québec, notamment, au moyen d'une lettre ouverte dans les médias écrits.

• Études et recherches

Au cours de l'année 1995-1996, le Comité catholique a confié à deux groupes de travail le mandat d'établir une problématique relativement aux sujets suivants: l'animation pastorale au primaire et la formation et le soutien des maîtres en enseignement religieux. Par ailleurs, le Comité a chargé M. Réginald Grégoire de procéder à une étude sur l'origine, les objectifs et l'état actuel de l'école publique commune dans différents pays autres que le Québec et de soumettre une analyse des difficultés et des remises en question que ce modèle d'école affronte actuellement, ainsi que des éléments de prospective sur son évolution.

• Évaluation du vécu confessionnel des écoles reconnues comme catholiques

Le Comité catholique a poursuivi l'opération d'évaluation du vécu confessionnel des écoles reconnues comme catholiques.

En effet, aux termes de l'article 7 du Règlement du Comité catholique, les quelque deux mille deux cents écoles publiques ou privées sont tenues de faire le point sur leur caractère catholique. Il s'agit d'un bilan factuel, de caractère informatif, qui reproduit le plus fidèlement possible le sens donné à la

dimension confessionnelle dans chacun des milieux et qui constitue un moyen privilégié d'ajuster le caractère confessionnel aux attentes et aux possibilités locales. L'opération, qui est en cours depuis 1993 et se poursuivra jusqu'en 1998, permettra au Comité de mieux connaître les suites données à la première démarche d'évaluation.

• Reconnaissance confessionnelle des établissements d'enseignement

En vertu du pouvoir que lui confère le paragraphe f) de l'article 22 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation tel qu'il a été modifié par l'article 568 de la Loi sur l'instruction publique, le Comité catholique a reconnu comme catholiques quatre établissements d'enseignement public, soit trois écoles primaires et une école secondaire. Il a également reconnu comme catholiques deux établissements d'enseignement privé dont une école secondaire. Il a également répondu favorablement à trois demandes de retrait de la reconnaissance confessionnelle d'école.

• Examen des instruments pédagogiques scolaires

Au cours de l'année 1995-1996, le Comité catholique a examiné divers instruments pédagogiques scolaires, conformément aux dispositions du paragraphe c) de l'article 22 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation tel qu'il a été modifié par l'article 568 de la Loi sur l'instruction publique. Ainsi, il a approuvé la reconduction pour une durée de trois ans des programmes d'études en enseignement moral et religieux catholique de type interconfessionnel de 4^e et 5^e années du secondaire du collège Saint-Louis. Il a également approuvé le programme d'études pour le premier cycle du primaire en enseignement moral et religieux catholique ainsi que les guides pédagogiques *Catholic Religious and Moral Instruction, Activity Guides for Multilevel Classes, Elementary 1 and 2*. Enfin, il a approuvé le programme d'études en enseignement moral et religieux catholique de la 3^e année du secondaire.

Il a, par ailleurs, refusé l'approbation d'un ensemble didactique soumis pour l'enseignement moral et religieux en 5^e année du secondaire.

Le ministre de l'Éducation, conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation, tel qu'il a été modifié par l'article 569 de la Loi sur l'instruction publique, a transmis au Comité catholique, pour avis au point de vue moral et religieux, les programmes d'études, les manuels scolaires et le matériel didactique qu'il entendait adopter ou approuver pour l'enseignement autre que l'enseignement moral et religieux.

Comité protestant

• Réunions

Le Comité protestant a tenu six réunions ordinaires totalisant douze sessions.

• Consultations

Des membres du Comité ont rendu visite à deux écoles de la Commission scolaire régionale Eastern Québec et à deux écoles de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal.

La présidente du Comité, ou sa représentante, a rencontré, à plusieurs reprises, l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec et la Fédération québécoise des associations foyers-écoles. Elle a également eu des entretiens avec plusieurs personnes intéressées à l'éducation dans le secteur protestant.

• Travaux

Le 7 mars 1996, la présidente a informé, par lettre, la ministre de l'Éducation, du fait que les membres du Comité protestant étaient déçus du neuvième chapitre de l'*Exposé de la situation* de la Commission des États généraux sur l'éducation et en conséquence, elle lui a demandé de prendre en considération certains aspects lorsque les constatations et les recommandations de la Commission seront déposées.

Le 16 mai 1996, la présidente a transmis à la ministre de l'Éducation une étude effectuée par le Comité protestant sur l'état et les besoins de la clientèle franco-protestante dans le cadre de l'implantation des commissions scolaires linguistiques.

Le Comité protestant prépare deux dépliants sur les deux premiers modules du programme d'études en enseignement moral et religieux protestant et révisé sa publication «*À la recherche de la qualité à l'école publique protestante du Québec*».

Conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation, tel que modifié par l'article 569 de la Loi sur l'instruction publique, le Comité a examiné attentivement les manuels et programmes que la ministre lui a transmis pour avis sur le plan moral et religieux.

2.4 Les études et la recherche

Parallèlement aux travaux de soutien aux comités et commissions du Conseil, travaux qui peuvent prendre la forme de recherches documentaires, de cueillettes d'information qualitative ou quantitative, ou de recherches spécifiques intégrées en tout ou en partie au corps des avis du Conseil, le Service des études et de la recherche a produit, en 1995-1996,

trois études explorant les diverses avenues d'un renouveau de la formation professionnelle au secondaire.

Réalisées par Mme Claudine Audet et publiées dans la série *Études et recherches*, ces trois études exploratoires ne présument pas des positions du Conseil supérieur de l'éducation, mais visent plutôt à apporter un éclairage au débat mené dans le cadre des États généraux sur l'éducation.

Parue en septembre 1995, la première étude présente le contexte et les enjeux d'une nouvelle voie de formation professionnelle au secondaire qui conduirait à des métiers semi-spécialisés. Le questionnement porte notamment sur la pertinence d'un nouveau parcours, sa clientèle, son contenu et ses liens avec le monde du travail.

La seconde étude, parue en janvier 1996, examine les différentes formes que peut prendre l'alternance travail-études dans les programmes de formation professionnelle initiale au secondaire.

La troisième, enfin, publiée en mars 1996, étudie la pertinence et les manières de mettre en place des formes de concomitance entre les formations générale et professionnelle associées à de possibles assouplissements des seuils d'entrée en formation professionnelle.

Par ailleurs, dans le but d'améliorer l'accès aux ressources utiles à la recherche, des efforts ont été consacrés à l'étude des banques de données ministérielles en éducation et à leur exploitation au moyen des technologies de l'information. Dans cette optique, le Service des études et de la recherche a collaboré aux travaux de plusieurs comités du ministère de l'Éducation, dans le but, notamment, de bénéficier de données précises relativement aux chemine-ments scolaires des élèves dans le système d'éducation québécois.

Enfin, le Service des études et de la recherche s'est activement impliqué dans l'organisation d'un colloque tenu conjointement par l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), le Conseil de la science et de la technologie et le Conseil supérieur de l'éducation, le 25 avril 1995, au Musée de la civilisation, à Québec, sur le thème *Le lien formation-recherche à l'université: les pratiques aujourd'hui*.

2.5 Les communications

Neuf avis ont été rendus publics entre septembre 1995 et juin 1996:

- 28 septembre 1995: *Pour une gestion de classe plus dynamique au secondaire*, dans le cadre du Forum sur les fondements de l'éducation, organisé à Montréal par le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec;

- 18 octobre 1995 : *Des conditions de réussite au collégial. Réflexion à partir de points de vue étudiants*, au café étudiant du cégep François-Xavier-Garneau, à Québec ;
- 2 novembre 1995 : *Pour la réforme du système éducatif. Dix années de consultation et de réflexion*, à la Commission des États généraux sur l'éducation, à Montréal ;
- 16 novembre 1995 : *Une école primaire pour les enfants d'aujourd'hui*, à l'ouverture du congrès de l'Association québécoise des éducateurs et éducatrices du primaire, à Montréal ;
- 28 février 1996 : *La Réussite à l'école montréalaise : une urgence pour la société québécoise*, à l'école Maisonneuve, à Montréal ;
- 23 avril 1996 : *Pour un développement intégré des services éducatifs à la petite enfance : de la vision à l'action*, au cours d'une conférence de presse, à Montréal ;
- 2 mai 1996 : *La Création d'un établissement public d'enseignement collégial dans le sud de Lanaudière*, au cours d'une conférence de presse, à Saint-Roch-de-l'Achigan ;
- 22 mai 1996 : *Pour un accès réel des adultes à la formation continue*, au Centre Louis-Jolliet, à Québec ;
- 11 juin 1996 : *Le Financement des universités*, à l'Université Laval, à Sainte-Foy.

Le rapport annuel 1994-1995 sur l'état et les besoins de l'éducation, *Vers la maîtrise du changement en éducation*, a été lancé à l'Université du Québec à Montréal, le 5 décembre 1995, soit le jour même de son dépôt à l'Assemblée nationale. Ce lancement a été suivi, du 6 au 15 décembre 1995, d'une série de rencontres de presse portant sur ce rapport annuel ainsi que sur les activités du Conseil. Organisée par Communication-Québec, la tournée a touché les régions ou localités suivantes : Portneuf, Charlevoix, Sherbrooke, la Beauce, les Laurentides, Trois-Rivières, Montmagny et le Bas-Saint-Laurent.

Une visite au Saguenay—Lac-Saint-Jean a suivi le lancement de l'avis sur *Les Services éducatifs à la petite enfance*, en avril. La presse de Lanaudière a pu faire connaissance avec le Conseil, à l'occasion de l'avis sur le projet de création d'un cégep dans le sud de la région. En Outaouais, la visite du Conseil, à Hull, le 30 novembre 1995, a permis de rencontrer une partie de la presse régionale.

En mai 1996, le Conseil a publié le premier numéro d'un nouveau bulletin de liaison. *Panorama* présentera au moins trois fois par année, en français et en anglais, un tour d'horizon des travaux

et des activités du Conseil, de ses comités et de ses commissions. Le bulletin *Panorama* remplace *Conseil-Éducation* et sa version anglaise, *Educouncil*.

3. Ressources humaines et financières

3.1 Membres du Conseil, des comités confessionnels et des commissions

Conseil

Par le décret 534-96 du 8 mai 1996, le gouvernement a nommé au Conseil :

- Mme Aline Borodian, de Saint-Laurent, pour la durée non écoulée du mandat de M. Gilles Fortier, soit jusqu'au 31 août 1996 ;
- M. André Goyette, de Chicoutimi, pour la durée non écoulée du mandat de M. Paul Inchauspé, soit jusqu'au 31 août 1996.

Conseil supérieur de l'éducation

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Inchauspé, Paul (démission le 95-12-02)	Président par intérim, Directeur général, Cégep Ahuntsic	1996 (2°)	Outremont
Newman, Judith	Vice-présidente du Conseil	1996	Montréal
Aubert Croteau, Madeleine	Conseillère en éducation chrétienne, Commission scolaire de Victoriaville	1996 (2°)	Arthabaska
Arousseau, Chantal	Étudiante au doctorat et chargée de cours, Université du Québec à Montréal	1997	Montréal
Borodian, Aline	Étudiante, Faculté de pharmacie, Université de Montréal	1996	Saint-Lambert
Boutin, Nicole	Directrice des études, Cégep Montmorency	1998 (2°)	Outremont
Gagnon, Jean	Enseignant, Collège de Lévis	1998	Lévis
Gatineau, Marie-Claude	Directrice régionale, Commission des écoles protestantes du Grand Montréal	1996	Westmount
Girard, Pierre-Nicolas	Directeur, Les Fédérations de l'Union des producteurs agricoles de la région de Québec	1997 (2°)	Québec
Goyette, André	Consultant, Ressources humaines, Alcan Aluminium Itée	1996	Chicoutimi
Harris, Richard	Professeur titulaire, Département de physique, Université McGill	1997	Lachine
Lagacé, Paul	Directeur d'école primaire, Commission scolaire Taillon	1997	Saint-Hubert
Lajoie, Jean	Enseignant, Commission scolaire Laure-Conan	1996	Pointe-au-Pic
Martel, Bernard	Professeur, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue	1997	Rouyn-Noranda
McNicoll, Claire	Vice-rectrice aux affaires publiques, Université de Montréal	1997	Westmount
Monticone, Pietro	Enseignant, Commission des écoles catholiques de Montréal	1998	Lorraine
Robichaud, Émile	Président, OIKOS, Ressourcement et formation	1996	Laval
Roy-Guérin, Marie-Lissa	Conseillère pédagogique, Commission scolaire Outaouais-Hull	1997	Gatineau
Sylvain-Dufresne, Berthe	Spécialiste de musique au primaire, Commission scolaire La Jeune Lorette	1996	Québec

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Tousignant, Gérard (démission le 96-02-28)	Directeur adjoint, Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec	1996 (2 ^e)	Sherbrooke
Tremblay, Hélène	Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Rimouski	1996	Rimouski
Membres d'office			
Côté, Guy	Président du Comité catholique	1996	Laval
Fay, Judy	Présidente du Comité protestant	1996	Chicoutimi
Membres adjoints d'office			
Lucier, Pierre	Sous-ministre de l'Éducation		
Cadrin-Pelletier, Christine	Sous-ministre associée pour la foi catholique		
Hawley, Grant C.	Sous-ministre associé pour la foi protestante		
Secrétaires conjoints			
Durand, Alain			
Proulx, Jean			

Comité catholique

L'Assemblée des évêques du Québec a renouvelé, jusqu'au 31 août 1998, le mandat de Mgr Clément Fecteau, de Québec, à titre de représentant des autorités religieuses, et a nommé M. Serge Côté, de Boucherville, également à titre de représentant des autorités religieuses, pour un mandat se terminant le 31 août 1998, en remplacement de M. Louis Sainte-Marie.

En outre, par le décret 1298-95 du 27 septembre 1995, le gouvernement a renouvelé, jusqu'au 31 août 1998, les mandats de :

- M. Jacques Charron, de Farnham, à titre de représentant des éducateurs et éducatrices ;
- Mme Olga Hrycak, de Montréal, à titre de représentante des éducateurs et éducatrices ;
- Mme Dolorès Gagnon-Heynemand, de Mont-Royal, à titre de représentante des parents.

Comité catholique

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Représentants des éducateurs et des éducatrices			
Côté, Guy	Président du Comité catholique	1996	Laval
Charron, Jacques	Animateur de pastorale, École Jean-Jacques-Bertrand, Commission scolaire DesRivières 1998	1998 (2 ^e)	Montréal
Hrycak, Olga	Conseillère pédagogique au primaire, secteur anglophone, Commission des écoles catholiques de Montréal	1998 (2 ^e)	Montréal
Labelle, Reynald	Directeur des services éducatifs, Commission scolaire d'Aylmer	1997	Aylmer
Lachance, Claire	Chargée de pastorale scolaire Fabrique Saint-Charles-Borromée	1997 (2 ^e)	Charlesbourg

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Représentants des autorités religieuses			
Buccongello, Anthony	Pédagogue à la retraite	1996 (2 ^e)	Dollard-des-Ormeaux
Côté, Serge	Conseiller en éducation chrétienne, Commission scolaire Jacques-Cartier	1998	Boucherville
Desclos, Jean	Professeur, Faculté de théologie, Université de Sherbrooke	1997 (2 ^e)	Katevale
Fecteau, Mgr Clément	Évêque auxiliaire de Québec	1998 (2 ^e)	Québec
Rousseau, Suzanne	Professeure en théologie catéchétique, Université du Québec à Trois-Rivières	1996	Saint-Étienne-des-Grès
Représentants des parents			
Gagnon-Heynemand, Dolorès	Professeure, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal	1998 (2 ^e)	Mont-Royal
Laplante, Raynald	Administrateur scolaire à la retraite	1996	Dollard-des-Ormeaux
Lavoie, Élie	Directeur de l'Office d'éducation, Diocèse de Gaspé	1996 (2 ^e)	Gaspé
Morin, Miville	Directeur, École Saint-Luc, Commission scolaire Des Cantons	1997 (2 ^e)	Granby
Thériault-Faust, Lyn	Vice-présidente aux communications, Fédération des comités de parents de la province de Québec	1997	Montréal
Membre adjoint d'office			
Cadrin-Pelletier, Christine	Sous-ministre associée pour la foi catholique		
Secrétaire			
Malette, Guy			

Comité protestant

Par le décret 1299-95 du 27 septembre 1995, le gouvernement a nommé au Comité protestant, sur recommandation du Conseil :

- Mme Judith Reynolds, de Saint-Lambert, à titre de représentante des parents, pour un second mandat se terminant le 31 août 1998;
- M. Georges Emmanuel Pierre, de Montréal, à titre de représentant des confessions protestantes, pour un second mandat se terminant le 31 août 1998;
- Mme Carol Bromley, à titre de représentante des éducateurs, pour un second mandat se terminant le 31 août 1998;
- Mme Gladys Batten-Baldwin, de Dollard-des-Ormeaux, à titre de représentante des éducateurs, pour un mandat se terminant le 31 août 1996, en remplacement de M. Denis Lampron;
- M. John Picard, de Saint-Louis-de-France, à titre de représentant des confessions protestantes, pour un mandat se terminant le 31 août 1996, en remplacement de M. Graham Ivan Neil;
- M. Bruno Désorcy, de Montréal, à titre de représentant des éducateurs, pour un premier mandat se terminant le 31 août 1998, en remplacement de M. John Russel Fisher;
- M. Graham Peter Jackson, de Loretteville, à titre de représentant des confessions protestantes, pour un premier mandat se terminant le 31 août 1998, en remplacement de M. Charles Morris.

Conformément à l'article 20 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation, M. Graham Peter Jackson a été élu à la présidence du Comité protestant, pour une période d'un an, soit du 1^{er} septembre 1996 au 31 août 1997.

Comité protestant

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Représentants des éducateurs et des éducatrices			
Fay, Judy	Présidente du Comité protestant	1996 (2 ^e)	Chicoutimi
Batten-Baldwin, Gladys	Éducatrice, Inter-Varsity Christian Fellowship	1996	Dollard-des-Ormeaux
Bromley-Stone, Carol	Enseignante, École secondaire Van Horne, CEPGM	1998 (2 ^e)	Montréal
Crabb, Euan A.	Directeur des services du personnel, CEPGM	1997 (2 ^e)	Lachine
Daniel, David Jayakar	Professeur de mathématiques, Collège Vanier	1997 (2 ^e)	Dollard-des-Ormeaux
Désorcy, Bruno	Étudiant en sciences sociales	1996	Montréal
Koeppe, Helene	Vice-présidente, Fédération québécoise des associations foyers-écoles	1996	LaSalle
Représentants des confessions protestantes			
Athanasiadis, Nicholas	Pasteur, Église presbytérienne Margaret Rodgers	1996	Lachute
Holtz, Phyllis	Comptable, membre de l'Église Unie	1997	Beaconsfield
Jackson, Graham Peter	Directeur des services éducatifs, Commission scolaire régionale Eastern Québec	1998	Loretteville
Picard, John	Directeur, École secondaire Le Sentier, Commission scolaire régionale Eastern Québec	1996	Saint-Louis-de-France
Pierre, Georges Emmanuel	Pasteur, Église Baptiste française de Montréal	1998 (2 ^e)	Montréal
Représentants des parents			
Dupras, Johanne	Enseignante, École Saint-Lambert, Commission scolaire South Shore	1997	Saint-Bruno
Mizener, Heather	Conseillère pédagogique, Commission scolaire South Shore	1997	Saint-Bruno
Reynolds, Judith	Professeure de piano	1998 (2 ^e)	Saint-Lambert
Membres d'office			
Hawley, Grant C.	Sous-ministre associé pour la foi protestante		
Secrétaire			
Kuntz, Harry			

Commission de l'enseignement primaire

Le Conseil a reconduit pour un an, soit jusqu'au 31 août 1996, le mandat de Mme Berthe Sylvain Dufresne comme présidente de la Commission de l'enseignement primaire.

En outre, le Conseil a renouvelé pour un an, soit jusqu'au 31 août 1996, le mandat de M. Daniel Lafrance comme membre de la Commission.

Cinq nouveaux membres ont été nommés par le Conseil à cette commission :

— M. Claude Dalcourt, de Montréal, pour un mandat se terminant le 31 août 1996 ;

- M. Ken Elliott, de Montréal, pour un mandat se terminant le 31 août 1997 ;
- M. Germain Duclos, de Belœil, pour un mandat se terminant le 31 août 1998 ;
- Mme Magelline Gagnon, de Québec, pour un mandat se terminant le 31 août 1998 ;
- Mme Cécile Béliveau, de Montréal, pour un mandat se terminant le 31 août 1998.

Commission de l'enseignement primaire

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Sylvain-Dufresne, Berthe	Présidente de la Commission, Spécialiste de musique au primaire, École Mgr-Dumas, Commission scolaire La Jeune Lorette	1996	Québec
Bélisle, Philippe	Directeur des services éducatifs et des ressources humaines, Commission scolaire de Huntindgon	1997	Ormstown
Béliveau, Cécile	Enseignante, École Rabeau, Commission scolaire de l'Eau-Vive	1998	Montréal
Bouchard, Marjolaine	Enseignante au primaire, École Le Roseau, Commission scolaire Valin	1996	Chicoutimi
Cadieux, Jean	Directeur d'école, Commission scolaire des Cantons	1997	Sainte-Cécile-de Milton
Dalcourt, Claude	Enseignant, École Saint-Jude, Commission scolaire de l'Eau-Vive	1996	Montréal
Dauphinais, Lynn (démission le 96-03-28)	Conceptrice en publicité, Sainte-Sophie-de-Mégantic	1997	Sainte-Sophie-de-Mégantic
Duclos, Germain	Psychoéducateur et orthopédagogue, Régie régionale de la Santé, Montréal-Centre	1998	Belœil
Dupuy-Walker, Louise	Professeure, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal	1996	Montréal
Elliott, Ken	Conseiller pédagogique en sciences de la nature, Commission des écoles protestantes du Grand Montréal	1997	Montréal
Gagnon, Magelline	Orthopédagogue, École Paul-VI, Commission scolaire de Lotbinière, Québec	1998	Québec
Gervais, Marie	Enseignante au préscolaire, École L'Avenir, Commission scolaire Des Chênes	1997	Sherbrooke
Lafrance, Daniel	Responsable du service de garde, École Marguerite-Bourgeois, Commission des écoles catholiques de Québec	1996 (2 ^e)	Beauport
Mallette, Danièle	Directrice adjointe, École Lambert-Closse, Commission des écoles catholiques de Montréal	1996	Montréal
Piotte, Lucie	Travailleuse autonome, Services de soutien aux petites entreprises	1997	Richelieu

Coordonnatrice

Josée Roy

Commission de l'enseignement secondaire

Le Conseil a reconduit pour un an, soit jusqu'au 31 août 1996, le mandat de Mme Marie-Lissa Roy-Guérin, de Gatineau, à la présidence de la Commission de l'enseignement secondaire.

En outre, trois nouveaux membres ont été nommés par le Conseil à cette commission :

- Mme Marie-Ève Barbeau, de Québec, pour un mandat se terminant le 31 août 1997 ;
- Mme Anne-Marie Houle, de Victoriaville, pour un mandat se terminant le 31 août 1998 ;
- M. Don Taylor, de Hampstead, pour un mandat se terminant le 31 août 1998.

Commission de l'enseignement secondaire

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Roy-Guérin, Marie-Lissa	Présidente de la Commission, Conseillère pédagogique, Commission scolaire Outaouais-Hull	1996	Gatineau
Barbeau, Marie-Ève	Étudiante au 2 ^e cycle, Université Laval, Québec	1997	Québec
Bayard, Jude	Enseignant, École secondaire Lemoyne-d'Iberville, Commission scolaire South Shore	1997	Brossard
De Garie, Pierre	Directeur général adjoint, Commission scolaire Sainte-Thérèse	1997	Sainte-Thérèse
Guénette, Sébastien	Étudiant, Collège Lionel-Groulx	1996	Rosemère
Houle, Anne-Marie	Enseignante au primaire, École Saint-Gabriel-Lalemant, Commission scolaire de Victoriaville	1998	Victoriaville
Jobidon, Jean-Pierre	Directeur général, École Académie de Beaupré	1996	Boischatel
Lapointe, Gilles	Coordonnateur de l'enseignement général, Commission scolaire La Vallière	1997	Saint-Félicien
Pépin, Esther	Enseignante en mathématique au secondaire, École Notre-Dame-de-la-Trinité, Commission scolaire Chaudière-Etchemin	1996	Saint-Georges
Raymond, Nicole	Coordonnatrice de l'admission, de la consultation et du registrariat, Collège de Bois-de-Boulogne	1996	Saint-Laurent
Saint-Maurice, Yves	Directeur général adjoint, Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière	1997 (2 ^e)	Saint-Nicolas
Taylor, Donald	Directeur régional, Commission des écoles protestantes du Grand Montréal	1998	Hampstead
Trudel, Marie-Édith	Animatrice, Maison des jeunes l'Escalier en mon temps	1996	Lemoyne
Coordonnateur			
Bordage, Jacques			

Commission de l'enseignement collégial

Le Conseil a reconduit pour un an, soit jusqu'au 31 août 1996, le mandat de Mme Nicole Boutin à la présidence de la Commission de l'enseignement collégial.

Le Conseil a renouvelé pour trois ans, soit jusqu'au 31 août 1998, le mandat de :

- M. John Keyes, de Breakeyville ;
- Mme Suzanne Dumont, de Saint-Laurent ;
- M. Jacques Tardif, de Sherbrooke.

Il a renouvelé pour deux ans, soit jusqu'au 31 août 1997, le mandat de M. Pierre Matteau, de Chicoutimi.

Enfin, le Conseil a nommé à cette commission Mme Nathalie Fontaine, de Deux-Montagnes, pour un mandat se terminant le 31 août 1996.

Commission de l'enseignement collégial

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Boutin, Nicole	Présidente de la Commission, Directrice des études, Cégep Montmorency	1996	Outremont
Asselin, Jean (démission le 96-05-03)	Directeur général, Collège François-Xavier-Garneau	1997 (2 ^e)	Trois-Rivières-Ouest
Bizier, Nicole	Enseignante en soins infirmiers, Collège de Sherbrooke	1997 (2 ^e)	Sherbrooke
Cinq-Mars, Irène	Vice-rectrice à l'enseignement, Université de Montréal	1996	Outremont
Dumont, Suzanne	Conseillère en formation, Service de l'éducation des adultes	1998	Saint-Laurent
Fontaine, Nathalie	Étudiante, Université de Montréal	1996	Deux-Montagnes
Gauthier, Luce	Chercheure, Hydro-Québec	1997 (2 ^e)	Montréal
Grégoire-Garcia, Danielle	Directrice des études, Collège de Rosemont	1996	Outremont
Keyes, John	Professeur d'histoire, Campus St. Lawrence, Collège Champlain	1998	Breakeyville
Lewis, Yves	Directeur des études, Institut Teccart inc.	1997 (2 ^e)	Laval
Matteau, Pierre	Directeur des études, Cégep de Chicoutimi	1997	Chicoutimi
Morand, Jean-Marie	Conseiller pédagogique retraité	1996	L' Ancienne-Lorette
Saint-Pierre, Lise	Professeure de mathématiques, Cégep de Baie-Comeau	1996	Baie-Comeau
Tardif, Jacques	Professeur titulaire, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke	1998	Sherbrooke
Coordonnatrice			
Carpentier, Renée			

Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires

Le Conseil a reconduit pour un an, soit jusqu'au 31 août 1996, le mandat de Mme Hélène Tremblay à la présidence de la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires.

Le Conseil a renouvelé pour deux ans, soit jusqu'au 31 août 1997, le mandat de Mme Allegría Kessous-Elbaz, de Montréal, et de Mme Marie Blais, de Montréal. Il a renouvelé pour trois ans, soit jusqu'au 31 août 1998, le mandat de Mme Marta Anadon, de Chicoutimi.

Enfin, deux nouveaux membres ont été nommés par le Conseil à cette commission :

- M. Gilbert Paquette, de Montréal, pour un mandat se terminant le 31 août 1998 ;
- M. Pierre Bélanger, de Westmount, pour un mandat se terminant le 31 août 1998.

Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Tremblay, Hélène	Présidente de la Commission, Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Rimouski	1996	Rimouski
Albert, Paul-Joseph	Professeur titulaire, Département de biologie, Université Concordia	1996	Pointe-Claire
Anadon, Marta-Élisa	Professeure, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Chicoutimi	1998	Chicoutimi
Bélanger, Pierre	Vice-principal et doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche, Université McGill	1998	Westmount
Blais, Marie	Chargée de cours, Université du Québec à Montréal	1997	Montréal
Charlebois, Serge	Étudiant en maîtrise, Département de physique, Université de Sherbrooke	1996	Sherbrooke
Delisle, Gaudry	Vice-président informatique, Avenor inc.	1996	Montréal
Denis, Gaston	Professeur titulaire, Faculté des sciences appliquées, Université de Sherbrooke	1997	Sherbrooke
Kessous-Elbaz, Allegria	Professeure agrégée, Département de pathologie, Université de Montréal	1997	Côte-Saint-Luc
Lajoie, Andrée	Professeure titulaire, Université de Montréal	1996	Montréal
Paquette, Gilbert	Directeur des services technologiques et directeur du laboratoire LICEF, Télé-Université	1998	Montréal
Potter, Alex G.	Directeur général, Collège régional Champlain	1996	Fleurimont
Robillard, Michel	Vice-recteur associé à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Montréal	1997 (2 ^e)	Mont-Royal
Simard, Marie	Professeur, École de service social, Université Laval	1997	Sillery
Coordonnatrice			
Clermont, Louise			

Commission de l'éducation des adultes

Le Conseil a reconduit pour un an, soit jusqu'au 31 août 1996, le mandat de M. Pierre-Nicolas Girard, à la présidence de la Commission de l'éducation des adultes.

En outre, il a renouvelé pour trois ans, soit jusqu'au 31 août 1997, le mandat de :

- Mme Johanne Bissonnette, de Lac-Beauport ;
- M. Carol Landry, de Rimouski.

Enfin, quatre nouveaux membres ont été nommés par le Conseil à cette commission :

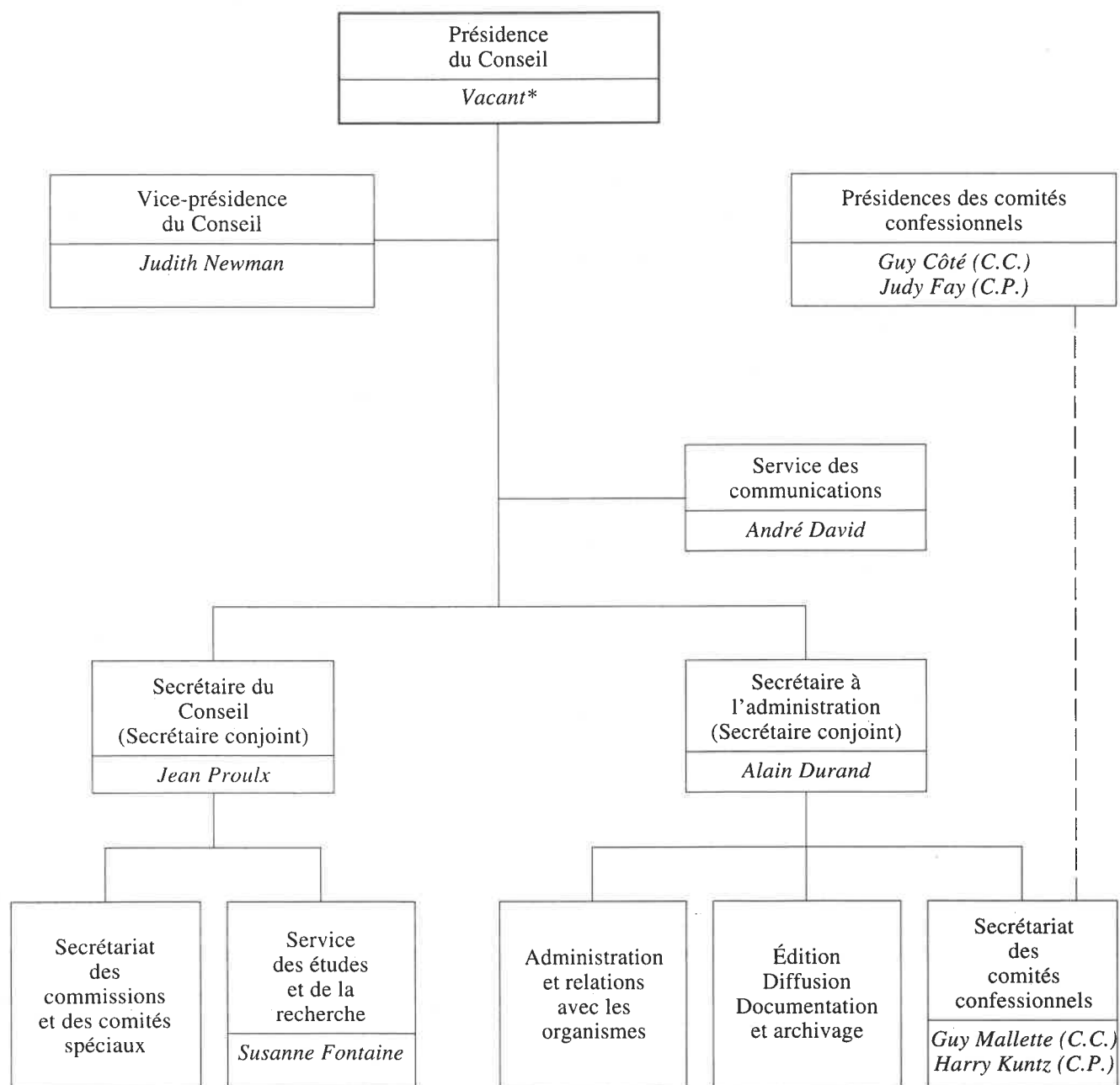
- M. Richard Borecky, de Beaconsfield, pour un mandat se terminant le 31 août 1997 ;
- M. Charles Brown, de Verdun, pour un mandat se terminant le 31 août 1996 ;
- Mme Mado Des Forges, de Boucherville, pour un mandat se terminant le 31 août 1997 ;
- M. François Lamarche, de Montréal, pour un mandat se terminant le 31 août 1997.

Commission de l'éducation des adultes

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Girard, Pierre-Nicolas	Président de la Commission, Directeur, Les Fédérations de l'Union des producteurs agricoles de la région de Québec	1996	Québec
Beaubien, André	Directeur, Service de l'éducation des adultes, Cégep de Trois-Rivières	1996	Trois-Rivières
Bissonnette, Johanne	Enseignante, Centre Louis-Jolliet, Commission des écoles catholiques de Québec	1997 (2 ^e)	Lac-Beauport
Borecky, Richard	Directeur, Centre de l'éducation permanente, Collège Dawson	1997	Beaconsfield
Brown, Charles	Directeur des programmes d'études en langue seconde, Université Concordia	1996	Verdun
Des Forges, Mado	Coordonnatrice, Services de formation aux entreprises, Commission scolaire Saint-Hyacinthe—Val-Monts	1997	Boucherville
Désilets, Esther	Professeure, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal	1996	Montréal
Doray, Michel (démission le 95-10-03)	Vice-président au développement coopératif et affaires internationales, Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins	1998	Sillery
Doyon, Jacques	Directeur régional Montérégie, Société québécoise de développement de la main-d'œuvre	1998	Saint-Amable
Dufresne-Tassé, Colette	Professeure titulaire, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal	1998	Montréal
Lamarche, François	Conseiller syndical, Confédération des syndicats nationaux	1997	Montréal
Landry, Carol	Professeur en sciences de l'éducation, Université du Québec à Rimouski	1997 (2 ^e)	Rimouski
Mailhot, Lucette	Directrice de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, Commission scolaire des Laurentides	1998	Sainte-Agathe-Nord
Rolland, Marie	Conseillère en formation continue, Cégep André-Laurendeau	1996	Verdun
Théroux, Gabrielle	Coordonnatrice à l'enseignement technique, Collège Ahuntsic	1996	Montréal
Tremblay, Bertrand	Coordonnateur en enseignement professionnel, Commission scolaire de Chicoutimi	1996	Chicoutimi
Coordonnateur			
Sénéchal, Gilles			

3.2 Le Secrétariat

Organigramme du secrétariat du Conseil supérieur de l'éducation au 31 mars 1996



* M. Paul Inchauspé, nommé président par intérim le 26 avril 1995, a démissionné le 2 décembre 1995.

• Effectif autorisé
Année financière se terminant le 31 mars 1996

	Hors cadre	Cadres supérieurs	Professionnels	Techniciens	Employés de bureau	Total
Présidence et vice- présidence des instances du Conseil	3	—	—	—	1	4
Secrétariat du Conseil	—	3	14	—	5	22
Secrétariat à l'administration	—	1	—	3	5	9
Communications	—	—	1	—	—	1
Personnel occasionnel	—	—	—	1	1	2
Total	3	4	15	4	12	38

3.3 Ressources financières

Budget et dépenses en milliers de dollars
Année financière se terminant le 31 mars 1996
Programme: 02 – Consultation
Élément: 01 – Conseil supérieur de l'éducation

Supercatégories Catégories	Crédits votés	Budget modifié	Dépenses
31 Fonctionnement – personnel			
01 Traitements	1 817,4	1 792,4	1 769,7
02 Autres rémunérations	50,0	50,0	51,8
Sous-total	1 867,4	1 842,4	1 821,5
91 Fonctionnement – autres dépenses			
03 Communications	205,6	205,6	270,3
04 Services professionnels	538,2	513,2	397,0
05 Entretien et réparations	8,9	8,9	6,5
06 Loyer	6,8	6,8	6,9
07 Fournitures	31,1	31,1	27,7
08 Équipement	10,3	4,7	22,3
11 Autres dépenses	0,3	0,3	0,2
Sous-total	801,2	770,6	730,9
92 Capital			
08 Équipement	7,4	63,0	56,6
Sous-total	7,4	63,0	56,6
Total	2 676,0	2 676,0	2 609,0

Composition typographique : Compélec inc.
Achévé d'imprimer en octobre 1996
sur les presses de l'imprimerie
Laurentide inc. à Loretteville



Imprimé sur papier
contenant 50 % de fibres recyclées
dont 10 % désencrées

ISBN 2-551-12763-7

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION



QCSE001852



Gouvernement du Québec
Conseil supérieur
de l'éducation

(50-0165)

2,00 \$